Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260203-2026_02-DE

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**
**DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR**
**COMMUNE DE TRESSIGNAUX**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
**SÉANCE DU 26 janvier 2026**

# N° D2026-02

**L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier,** à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 20/01/2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc GUÉGAN, Maire.**
**Présents :** GUÉGAN Jean-Luc, JOUSSE Fabien, CADIO Thierry (19h20), BLOUIN Xavier, GAUDIN Marie-Rose, LE CALVEZ Marie-Madeleine, LUCAS Roland, AOUNE Horida, ROSSIGNOL Aurélie, PUILLE Maryse.
**Nombre de conseillers en exercice :** 13 **Nombre de présents :** 10 **Procuration :** 0
**Secrétaire de séance :** AOUNE Horida

---

## OFFRE D'ACHAT MAISON « COMTE »

---

Monsieur le Maire explique que concernant la vente du bien communal dénommé « Maison Comte », une offre d'achat a été remise pour un montant de 55 000€ conformément au prix fixé par le Conseil municipal.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- D'accepter l'offre d'achat formulée par la SCI La Quintette de la propriété communale située 1 rue Hypolite TREHOU – sur la parcelle C79 au prix de 55 000 €

- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette décision, notamment le compromis de vente et l'acte notarié

- D'accepter que les frais de bornage soient à la charge de la commune de Tressignaux

- D'accepter que la démolition de deux bâtiments attenant au bien objet de la vente soit à la charge de la commune de Tressignaux

- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260203-2026_02-DE

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSENTION |
|---|---|---|---|
| 10 | 10 | 0 | 0 |

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Maire
Jean-Luc GUÉGAN